

Chapitre 1. Définir l'économie

I. Définitions substantive et formelle de l'économie

II. Marchés, prix, monnaie

1. *Economics et economy*

Les deux définitions précédentes peuvent s'appliquer à toute économie : celle de RC, celle d'une communauté non marchande, d'une société planifiée, d'une économie marchande capitaliste. Economie au sens d'*economy* : les économies telles qu'elles existent en tout temps.

On peut définir l'économie sans parler de prix, de monnaie, de marché. A l'inverse, on peut définir l'économie comme discipline par la volonté d'étudier un type particulier de société : des économies organisées par les prix. Il a existé, il existe encore, très rarement, des économies non marchandes. La discipline (= *economics*) s'est élaborée en même temps que se développait l'économie marchande = économie régulée par les prix.

2. Marx : la marchandise et le double caractère du travail

i) *Travail concret et travail abstrait*

La théorie marxienne de la valeur repose sur la notion de travail abstrait : la valeur d'échange dépend de la quantité de travail abstrait contenu dans chaque marchandise, i.e. on ne compte pas le travail en temps d'horloge mais en temps socialement nécessaire.

La notion de travail abstrait fait apparaître une caractéristique des sociétés marchandes, caractéristique qui s'exprime à la fois dans la marchandise et dans le travail qui la produit.

- la marchandise apparaît comme quelque chose à double face : à la fois VU (satisfait des besoins) et VE (s'échange dans une proportion déterminée contre d'autres marchandises). Les VU des objets échangés sont incommensurables, parce que les marchandises tirent leur VU de qualités physiques. Il n'y a échange que parce que ces qualités diffèrent : les VU sont qualitativement différentes : elle n'ont pas d'élément commun. Inversement, les VE ne sont que quantitativement différentes, sont qualitativement homogènes.

- de même, le travail est toujours d'une part travail concret. Les travaux concrèts sont qualitativement différents, incomparables. Mais le travail abstrait est qualitativement homogène, et seulement quantitativement différent. Or le travail abstrait correspond à une division sociale du travail particulière, nécessaire pour que les biens soient des marchandises, i.e. aient une VE

Dans toutes les sociétés, on a des VU de toutes sortes, qui correspondent à des travaux utiles (concrets) très variés. Il y a donc, dans les productions de toutes les sociétés (sauf chez RC), une division sociale du travail.

« A l'ensemble des valeurs d'usage de toutes sortes correspond un ensemble de travaux utiles également variés, distincts de genre, d'espèce, de famille — une division sociale du travail. Sans elle pas de production de marchandises, bien que la production des marchandises ne soit point réciprocement indispensable à la division sociale du travail. Dans la vieille communauté indienne, le travail est socialement divisé sans que les produits deviennent pour cela marchandises. Ou, pour prendre un exemple plus familier, dans chaque fabrique le travail est soumis à une division systématique ; mais cette division ne provient pas de ce que les travailleurs échangent réciprocement leurs produits individuels. *Il n'y a que les produits de travaux privés et indépendants les uns des autres qui se présentent comme marchandises réciprocement échangeables* » (Le K).

ii) Travaux privés et indépendants

Sans échange, les VU sont le produit du travail et le travail est immédiatement social, i.e. reconnu comme tel par la société. Les produits du travail ne sont pas des marchandises, n'ont pas de VE, ne sont pas échangés.

Pour qu'il y ait marchandise, VE, échange, travail abstrait, il faut que les travaux concrets soient privés et indépendants.

- Privés : travaux des individus, exécutés avant l'accord social. Suppose la propriété privée des moyens de production. Tous les travailleurs ne peuvent pas produire un travail privé, faute de moyens de production. Seuls les agents marchands (capitalistes ou indépendants) le peuvent.
- Indépendants : ces travaux sont le résultat de décisions prises indépendamment les uns des autres. Implique l'absence d'accord social préalable à la réalisation du travail : chacun agit dans l'ignorance de ce que font les autres. Pas d'approbation ex ante des décisions. Validation, ou pas, ex-post, avec possibles échecs de marché, échec du saut périlleux de la marchandise, en fonction de l'approbation sociale.

La théorie marxienne est la théorie d'une société particulière dont l'organisation de la production est fondée sur des travaux privés et indépendants.

Il en résulte

- Une théorie de l'échange, ou de la coordination qui s'effectue par les prix = VE.
- Une théorie de l'exploitation pour les agents qui n'ont pas la propriété des moyens de production.

iii) Situation par rapport aux définitions formelle et substantive

Marx s'inscrit dans la définition substantive mais considère une forme sociale de la production : la société marchande. Avant la relation salariale, la relation sociale fondamentale est l'échange, qui ne vise pas le profit mais l'adéquation de la forme de la richesse aux besoins (MAM). L'échange suppose la monnaie (équivalent général).

3. Arrow et Hahn : La question de la coordination d'une économie décentralisée

i) *Justification des hypothèses concurrentielles*

La majeure partie de cet ouvrage traite de l'analyse d'une économie décentralisée idéalisée. En particulier, on supposera, la plupart du temps, qu'il y a concurrence parfaite et que les choix des agents économiques peuvent être déduits de certains axiomes de rationalité. Ce n'est que récemment qu'un examen relativement complet et rigoureux de cette construction a été possible.

Il est naturel et juste de se demander si une enquête sur une économie apparemment si abstraite par rapport au monde en vaut la peine. Nous pourrions répondre de la manière habituelle en attirant l'attention sur la nature extrêmement complexe du matériel qu'étudient les économistes, et donc sur la nécessité urgente de simplification et donc d'abstraction. Cette réponse, toutefois, laisse ouverte la question de savoir pourquoi certaines simplifications seraient les simplifications appropriées (Arrow et Hahn, 1971, *General Competitive Analysis*, Préface).

ii) *La question de la coordination d'une économie décentralisée*

Notre réponse est un peu différente. Une longue et relativement imposante lignée d'économistes, depuis A. Smith jusqu'à maintenant, ont essayé de montrer comment une économie décentralisée, motivée par l'intérêt individuel et guidée par les signaux-prix serait compatible avec une disposition cohérente des ressources économiques qui pourrait être considérée, en un sens bien défini, comme supérieure à un large ensemble de dispositions alternatives possibles. Plus encore, les signaux-prix opéreraient de manière à établir ce degré de cohérence.

Il est important de comprendre combien cette affirmation doit paraître surprenante pour quiconque n'est pas imprégné de cette tradition. A la question : 'à quoi ressemblera une économie motivée par l'intérêt individuel et contrôlée par un grand nombre d'agents différents ?', la réponse de bon sens est probablement : 'ce sera le chaos'.

Qu'une réponse sensiblement différente ait été énoncée et ait ainsi imprégné la pensée économique d'un grand nombre de gens qui ne sont pas économistes est en soi une raison suffisante pour l'étudier sérieusement. Cette proposition ayant été avancée et très sérieusement conçue, il est important non seulement de savoir si cette réponse est juste, mais aussi si elle peut l'être. Une grande partie de ce qui suit concerne cette dernière question, qui nous semble avoir considérablement droit à l'attention des économistes.

L'enjeu de la théorie économique est, pour Arrow et Hahn, d'explorer une idée dont ils font remonter l'origine à Smith. Cette idée concerne les conditions d'une cohérence des décisions dans une économie décentralisée. Que signifient la « cohérence des décisions » et l'« économie décentralisée » ?

- **Des décisions cohérentes (= coordonnées = ajustées aux besoins des agents et aux ressources initiales de l'économie)**

Toutes les sociétés, quel que soit le type d'institution qui les gouverne, rencontrent un problème économique commun : celui de la cohérence des décisions économiques. Une société qui systématiquement produit des décisions incohérentes ne peut pas fonctionner économiquement.

Produire trop de biens de production relativement aux ressources et aux besoins de consommation, entraîne le risque que la production des biens de consommation n'assure pas la subsistance de la population, ce qui n'est pas viable. A l'inverse, ne produire que des biens de consommation sans s'inquiéter de l'usure et du remplacement des biens de production met en péril la survie future de la société. La production d'une marchandise systématiquement excessive ou insuffisante par rapport aux besoins est une incohérence économique.

Remarque 1. Les situations de production excessive par rapport aux besoins peuvent avoir lieu constituent un gaspillage social des ressources.

Remarque 2. Beaucoup de situations de crise peuvent être comprises comme le résultat de décisions économiques incohérentes. Exemples :

- La chute de l'URSS n'est pas seulement une question politique (aspiration aux libertés) mais aussi une question économique : le privilège accordé à la production des biens de production (le programme militaire et spatial par exemple) a nui aux besoins de consommation de la population. La production y était incohérente au regard des besoins de la population.
- Le chômage massif des années 1930 révèle une incohérence des décisions : alors même que des agents souhaitent travailler pour satisfaire leurs besoins de consommation (à moins de supposer qu'ils sont chômeurs volontaires), ils en sont empêchés, ce qui constitue un gaspillage des ressources : le travail qu'ils pourraient fournir satisferait leurs besoins, le chômage gaspille le temps qui s'écoule en pure perte : les chômeurs involontaires ne jouissent pas de ce temps comme d'un temps de loisir (sinon, ils sont chômeurs volontaires) ; ils ne l'emploient pas pour produire les biens dont ils ont besoin ; ils ne peuvent pas l'« épargner » pour l'utiliser à la période suivante.
- Aujourd'hui, la crise climatique peut être comprise comme une situation dans laquelle nos décisions sont incohérentes au regard de nos besoins futurs, puisque nos décisions de production et de consommation menacent notre survie.

La question de la coordination, c'est la question de la cohérence des décisions économique, de leur compatibilité, i.e. de l'adaptation des ressources (données et produites) aux besoins.

- **Une économie décentralisée**

La théorie économique depuis son origine pose la question de la coordination en considérant un type particulier et extrême d'organisation économique :

Les décisions sont prises par des centres de décisions qui sont les plus nombreux possible. À la limite, chaque individu peut y être un centre de décision.

Ces centres décident de manière isolée, indépendamment les uns des autres.

Une telle économie est dite décentralisée parce que les décisions n'y sont pas prises par un centre de décision unique qui vérifie la cohérence des décisions avant de les exécuter. Les décisions, à l'inverse, sont prises par plusieurs centres de décisions qui ne se coordonnent pas, qui décident indépendamment les uns des autres. Cette économie décentralisée peut être comprise comme une idéalisation de la société marchande, dans laquelle une multiplicité d'agents prend des décisions indépendamment les uns des autres. Les producteurs produisent sans commande de la part des consommateurs. Les consommateurs demandent sans vérifier que leurs demandes sont compatibles avec les ressources disponibles de l'économie et les besoins des autres consommateurs.

Economies centralisées : Economie familiale (petite production patriarcale) ; entreprise ; planification soviétique ; planification par la coutume.

- **Cohérence ou chaos ?**

La question se pose de savoir si une telle société peut exister, c'est-à-dire si les décisions économiques peuvent s'y coordonner alors qu'aucune instance n'est chargée de réaliser cette coordination : la production qui résulte de décisions non coordonnées peut-elle satisfaire les besoins ?

L'intuition de sens commun : le chaos. A la question précédente, la réponse intuitive est négative : chacun décideant de son côté, par quel miracle la production de chaque marchandise satisferait les besoins de chacun ? Nul ne s'est préoccupé de recenser les besoins de chacun et de les satisfaire compte-tenu des ressources disponibles. Le bon sens, ou le sens commun, devrait conclure au chaos.

La réponse de la pensée économique : la cohérence. Arrow et Hahn énoncent que la réponse de la théorie économique depuis Smith est contraire à l'intuition de sens commun : les économistes assurent que la coordination des décisions dans une économie décentralisée est possible alors même que la coordination n'entre dans les intentions de personne. Des décisions de chacun résulte une situation qui n'a été décidée par personne. Plus encore, les économistes assurent que la coordination des décisions dans une économie décentralisée non seulement est possible, mais est même préférable à beaucoup d'autres.

iii) Au fondement de la coordination : le mécanisme des prix

- **Les prix, instruments d'une coordination sans intention**

Dans la TEG (comme dans la plupart des autres théories), les prix sont le moyen de la coordination : c'est à travers les prix que les décisions économiques entrent en relation, de manière indirecte, les unes avec les autres. Ce sont, pour les économistes, les prix qui

permettent la cohérence de décisions indépendantes et non coordonnées intentionnellement. C'est pourquoi la théorie des prix – c'est-à-dire ici la théorie de la valeur, parce que les prix dans l'approche de l'équilibre général sont appréhendés indépendamment de leur expression monétaire – n'est pas un élément parmi d'autres de la théorie économique : elle est l'élément qui structure tous les autres. Les concepts économiques ne peuvent être pensés en dehors de la théorie des prix, parce que ce sont les prix qui assurent la cohérence des décisions c'est-à-dire, in fine, la possibilité d'une économie décentralisée. C'est à partir des prix que l'on définit les décisions des agents dans le modèle et que l'on assure leur coordination.

Les prix sont supposés être déterminés par un mécanisme, c'est-à-dire en dehors de toute volonté, individuelle ou collective. La cohérence des décisions économiques, si elle est permise par le mécanisme est prix, est donc assurée en dépit de l'absence de toute volonté de coordination. Elle ne résulte pas d'une volonté individuelle puisque les agents, lorsqu'ils décident, ne cherchent pas à ce que leurs décisions soient compatibles (= cohérentes) avec celles des autres : les producteurs n'agissent pas dans le but de satisfaire les besoins des consommateurs ; les consommateurs n'agissent pas non plus dans le but de fournir un débouché aux producteurs (comme dans ces tombolas où l'on achète un billet pour encourager les organisateurs) ou dans le but de permettre aux autres consommateurs de satisfaire leurs besoins (en renonçant par exemple à des demandes qui leur sont accessibles, i.e. respectent leur contrainte budgétaire, pour ne pas utiliser des ressources dont d'autres peuvent avoir besoin).

Les agents sont supposés n'être animés que par leur intérêt propre, ce qui, au minimum, signifie que nul ne prend en charge la nécessité de la coordination des décisions. Aucune volonté collective, comme celle qu'incarne l'État, ne prend non plus cette tâche en charge. L'État, lorsqu'il est introduit dans la TEG, ne prend pas les décisions à la place des agents ni n'exige que les agents vérifient son approbation avant d'exécuter leurs décisions.

Cela ne signifie ni que l'économie ici représentée soit une économie nécessairement sans État ni que les agents n'y sont mis que par leur intérêt personnel. Les agents peuvent être animés d'autres motivations que leur intérêt propre, l'Etat peut intervenir. Mais même dans ce cas, les offres et demandes individuelles ne résultent pas d'une volonté des agents de prendre des décisions cohérentes avec les autres, et l'Etat ne se donne pas pour tâche de vérifier la cohérence des décisions avant d'autoriser leur exécution. La coordination des décisions économiques n'est garantie ni par les volontés individuelles ni par une volonté collective incarnée par l'État.

Tels sont le problème (la coordination des décisions d'une multiplicité de centres de décisions non coordonnés a priori) et l'intuition fondamentale (la coordination à travers un mécanisme de prix) que la TEG du XXe siècle a voulu poser et résoudre.

- **Le résultat d'existence d'un équilibre général : Arrow et Debreu (1954)**

La compatibilité des décisions est exprimée par l'égalité entre offre et demande globales (= agrégées) pour chaque bien. Les décisions sont cohérentes lorsque, pour chaque bien, la somme des offres est égale à la somme des demandes. L'équilibre général, défini par l'égalité entre offre globale et demande globale pour chaque bien, est l'expression économique de la compatibilité des décisions.

Les offres et demandes globales sont la somme des offres et demandes individuelles, qui expriment les choix des agents économiques (consommateurs et producteurs). Le choix de chaque agent résulte d'un calcul rationnel qui prend en compte ses caractéristiques (ressources, dites dotations, et préférences pour les consommateurs ; techniques de production pour les producteurs) et les prix.

La question économique de l'existence d'un équilibre est la suivante : existe-t-il (au moins) un ensemble (= un vecteur) de prix (un prix pour chaque bien économique) tel que les décisions sont cohérentes, i.e. tel que l'offre globale et la demande globale sont égales pour chaque bien ? La question se formule mathématiquement : dans une économie composée de n biens, l'équilibre est défini comme un système de n équations, chacune exprimant l'égalité entre offre globale et demande globale d'un bien, à n inconnues, qui sont les prix des biens. Existe-t-il une solution à ce système d'équations ?

Remarque 1. La solution, si elle existe, est un vecteur de n prix. Toutefois, les n équations ne sont pas indépendantes, elles sont liées par la loi de Walras (cf. micro L2 S1), il n'y a donc que n-1 équations indépendantes. Ces n-1 équations ne déterminent pas n inconnues (les n prix) mais seulement n – 1 inconnues, qui sont les prix relatifs (le prix de chaque marchandise relativement à une marchandise, appelée numéraire, dont le prix est supposé égal à 1).

Remarque 2. L'existence d'une solution mathématique à ce problème (existence d'une solution réelle à un système de n – 1 équations) n'est pas garantie (cf. cours maths, algèbre linéaire, L2 S1). Mais la solution mathématique, si elle existe, doit aussi être économiquement significative. Les inconnues étant les prix, le prix de chaque bien ne peut être négatif (sauf en cas d'externalité positive (cf. micro L2 S1), on ne paie pas pour offrir un bien).

A la question de l'existence de l'équilibre (i.e. d'existence d'un vecteur de n – 1 prix relatifs qui vérifie le système d'équations), une réponse positive est donnée en 1954 par Arrow et Debreu : sous des hypothèses que le modèle spécifie, il existe au moins un vecteur de prix tel que l'offre est égale à la demande pour chaque bien. Les hypothèses du modèle permettent d'assurer ce résultat : lorsque ces hypothèses sont vérifiées, on sait qu'un équilibre existe. Le théorème d'existence d'un équilibre indique donc que, si ces hypothèses sont vérifiées, il existe une disposition cohérente des ressources économiques : les ressources (données ou produites) satisfont les besoins, i.e. les offres sont égales aux demandes.

4. Microéconomie et définitions de l'économie

La micro s'inscrit dans la déf formelle : fondée sur les choix individuels, qui résultent d'un arbitrage.

Chez RC, l'arbitrage ne fait pas intervenir des prix : Max U sc fct de production

Mais les choix sont étudiés dans le contexte d'un éco coordonnée par les prix.

Dans théorie du Cr, la fct de prod° est supprimée, et les choix dépendent des prix. Donc théorie du choix dans une société organisée par les prix.

Dans théorie du producteur, la finalité unique est le profit, et les finalités de C° sont supprimées.